



Les Officiales

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des Huissiers n°134-12 janvier 2022

**AUGMENTER LES SALAIRES MAINTENANT !
TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION LE 27 JANVIER 2022**

Durant toute l'année 2021, la négociation sur les salaires était inscrite à l'ordre du jour, mais le collège patronal ne nous a jamais rien proposé en se cachant derrière la crise sanitaire. A chaque réunion, nous avons été dupés et on nous a fait croire qu'en novembre 2021, une proposition nous serait faite. Mais rien en novembre et rien à la réunion de ce jour.

Pourtant, la CGT a demandé une réévaluation de plus 2,20 % correspondant à la hausse du SMIC accordé par le gouvernement en octobre 2021. Le collège patronal nous a assuré que les études avaient procédé à cette augmentation de plus 2,20% ! Ce qui, après enquête, est totalement faux !

Le patronat, non content de nous avoir dupé pendant plus d'un an, nous confirme qu'en mars 2022, la négociation sur les salaires sera bien à l'ordre du jour : « ils attendent les annonces du gouvernement sur le sujet » !

En clair, quand c'est la CGT qui demande une hausse des minima de branche, le patronat n'en n'a que faire ! Mais si c'est le gouvernement qui demande aux employeurs d'accorder des augmentations de salaires, là le patronat va faire des propositions !

Dans, ce contexte, nous ne croyons plus aux annonces du collège employeurs et nous appelons l'ensemble des salarié.es de la branche à faire grève et à venir manifester pour une augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux.

Alors que tout augmente, produits de première nécessité, essence, alimentation, le patronat refuse d'augmenter les salaires et le gouvernement les pensions de retraite.

Explosion des factures d'énergie : gazole : + 30 % en 1 an, gaz : +10% en juillet, 5,3% en août, 8,7% en septembre et 12,6% en octobre. Electricité : + 2% depuis 1 an.

Les richesses créées par les salariés dans les études permettent d'augmenter massivement les salaires. La croissance économique prévue par Macron est de 6,25%.

Il est temps, plus que temps de revendiquer du salaire !

La négociation salaires de mars 2022 promet d'être musclée !

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à deployment.fsetud@cgt.fr avec la mention « Huissiers »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes